

# Les textes fondateurs du mālikisme : mémoires et réceptions en Occident musulman

## Responsable

**Clément Salah**

(Sorbonne-Université / Université  
de Lausanne)

**Judi 13 juillet 2023**  
**8h30-10h30**  
**Salle Déméter 015**

## Intervenants

**Ilyass Amharar**

(Centre Jacques Berque)

**Yassir Benhima**

(Sorbonne Nouvelle / CIHAM,  
CNRS)

**Clément Salah**

(Sorbonne-Université / Université  
de Lausanne)

**Ismail Warscheid**

(IRHT, CNRS)

## Résumé de l'atelier

L'historiographie traditionnelle fait du savant médinois Mālik b. Anas (m. 179/795) le fondateur éponyme de la doctrine juridique mālikite. Les recherches contemporaines, depuis les travaux fondateurs de Joseph Schacht jusqu'aux reformulations plus récentes de Christopher Melchert et Waël Hallaq, ont cependant montré que l'institution des écoles juridiques (*madhab*, pl. *madāhib*) est le fruit d'un processus plus long s'étalant sur plusieurs siècles et ne saurait se limiter aux enseignements du « maître fondateur ».

Dans le cadre du *madhab* mālikite, la *Mudawwana* du juriste kairouanais Saḥnūn b. Sa'īd (m. 240/854) joua un rôle important dans la transmission des enseignements du maître fondateur par l'intermédiaire de ses disciples égyptiens et médinois. Cet ouvrage servit, en outre, de base à la constitution de l'école juridique mālikite. Les travaux portant sur la *Mudawwana* se sont cependant essentiellement intéressés à son processus de composition (Miklos Muranyi, Johathan Brockopp). L'historiographie mālikite manque encore de réflexion sur la réception, aux époques plus tardives, de ce texte au sein des communautés se réclamant de la voie (*madhab*) ouverte par Mālik b. Anas.

L'objet de cet atelier est ainsi d'interroger la réception de la *Mudawwana* en Occident islamique (de l'Ifriqiya au Maghreb extrême en passant par al-Andalus et l'Ouest saharien) du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle à l'époque moderne. En mobilisant un corpus hétérogène composé de commentaires et d'abrégés (*ṣarḥ*, *muḥtaṣar*), de dictionnaires biographiques (*ṭabaqāt*), et autres recueils de collections de consultations juridiques (*nawāzil*), il s'agira d'interroger la mobilisation de ce texte fondateur à travers les siècles et d'examiner la mémoire qui s'est construite autour de celui-ci.

## Programme

**Ilyass Amharar**

*Le mālikisme en période mérinide à Fès : l'âge d'or de la Mudawwana*  
Cette intervention explorera les modalités selon lesquelles s'est construite à Fès une image du mālikisme comme survivante miraculée des Almohades à l'heure des politiques mérinides conciliantes à l'égard des oulémas. Nous verrons que c'est dans ce contexte qu'émerge une activité particulièrement importante autour de la *Mudawwana*, se traduisant par une importante tradition de commentaires et gloses.

### **Yassir Benhima**

#### *Les conflits d'autorité dans le mālikisme ancien*

Le développement du genre biographique dans la littérature mālikite a joué un rôle primordial dans la cristallisation de l'école, à travers la construction d'une mémoire collective des savants.

Ces grands recueils biographiques, régionaux (traitant spécifiquement de l'Ifriqiya ou d'al-Andalus) ou embrassant l'école dans la globalité de ses réseaux (le *Tartīb al-madārik* par exemple), ont paradoxalement accentué l'image de l'uniformité du *maḡhab*, atténuant les manifestations des tensions et des divergences internes. À travers l'analyse de l'ouvrage d'al-Ġamrī (*faqīh* de Saragosse, mort en 1001), *al-Tasmiya wa al-ḥikāyāt 'an nuḡarā' Mālik*, cette contribution revient sur les conflits d'autorité et les rapports critiques entre les grands savants mālikites du IX<sup>e</sup> siècle, qui dessinent, au-delà des rivalités personnelles, des postures sociales et religieuses différentes.

### **Clément Salah**

#### *Une réception ifriqiyenne de la Mudawwana : le Muḡtaṣar d'Ibn Abī Zayd al-Qayrawānī (m. 386/996)*

La production de précis (*muḡtaṣar-s*) et de commentaires (*ṣarḥ-s*) témoigne du progressif établissement du *maḡhab* en école doctrinale. À partir du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, les précis et commentaires des ouvrages fondateurs de la doctrine juridique mālikite se multiplient en Occident musulman. Bien que peu mobilisé par l'historiographie contemporaine, le *Muḡtaṣar* du kairouanais Ibn Abī Zayd al-Qayrawānī (m. 386/996) constitue l'un des plus anciens précis de la *Mudawwana* à nous être parvenu. L'auteur donne dans ce texte un aperçu des avis juridiques soutenus par Ibn al-Qāsim (m. 191/806) et Saḡnūn (m. 240/854) au sein de la *Mudawwana* et y discute de leur importance pratique. Le *Muḡtaṣar* d'Ibn Abī Zayd nous renseigne ainsi sur la réception de la *Mudawwana* à Kairouan, un siècle après la mort de son auteur. À travers l'analyse de certaines questions juridiques traitées dans ce précis, nous montrerons que les avis juridiques enregistrés dans la *Mudawwana* ne faisaient pas encore tous autorité à Kairouan au IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle et que la constitution du *maḡhab* en école doctrinale passa par une révision de la jurisprudence ancienne.

### **Ismail Warscheid**

#### *Présence et usages de la Mudawwana dans la culture juridique de l'Ouest saharien (1500-1850)*

Contrairement à ce qu'ont affirmé orientalistes et érudits coloniaux, la réflexion juridique dans l'Occident musulman à l'époque moderne ne se résumait pas à la seule exégèse du *Muḡtaṣar* de Khalīl b. Ishāq et d'autres manuels « tardifs ». Le dépouillement des recueils de *nawāzil* engagé depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle ne laisse aucun doute quant à la transmission, l'étude et l'usage référentiel des ouvrages-fondateurs de l'école malikite (*ummahāt*). À travers l'exemple de la réception de la *Mudawwana* à l'intérieur des milieux juristes de l'Ouest saharien entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, notre communication se penchera sur la mobilisation de l'enseignement de Mālik et de ses disciples pendant la période dite « postclassique ».